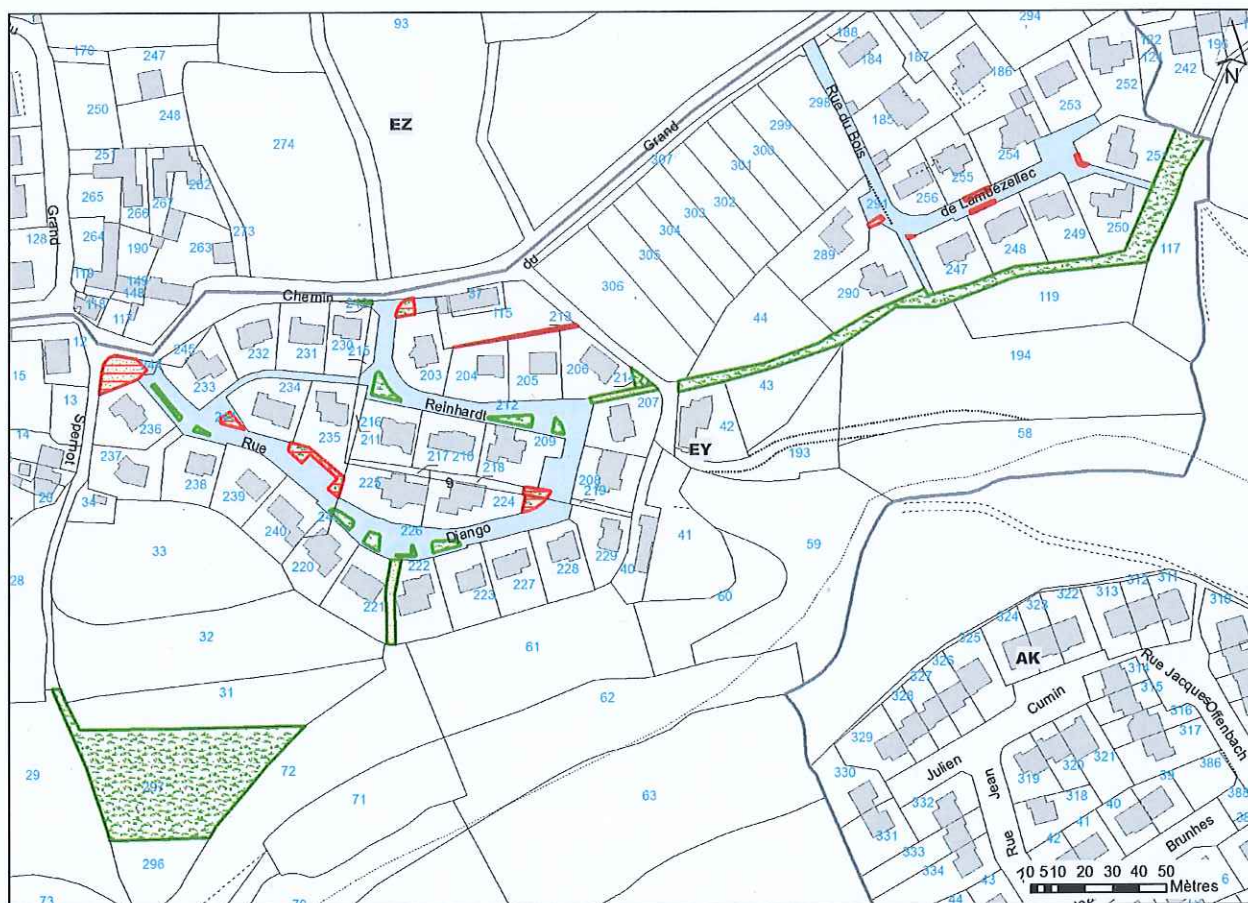


Pôle Espace Public et Environnement

Directions Espaces Verts – Voirie Réseaux Infrastructures – Ecologie Urbaine



Commission de classement du 16 octobre 2015

Légende :

Avis de la commission :

Voies transférées.

- Transfert du bassin de rétention sous réserve d'un entretien préalable à la charge des colotis (fauche avec exportation des végétaux)
- Transfert des espaces verts isolés sur voirie. La collectivité se réserve la possibilité de faire évoluer les îlots de gazon (fauche extensive, couvre sol ou minéralisation)
- Le chemin passant au sud de la rue du bois de Lambezellec ainsi que le passage, depuis la rue Django Reinhardt vers les parcelles EY 72, 81 et 82 sont transférés. Les accès à la zone naturelle ne sont pas aménagés, il n'est pas prévu d'aménager des escaliers sur ces liaisons.

Les espaces résiduels attenants aux propriétés ne seront pas transférés

Document d'arpentage à fournir.

ESPACES VERTS:

| | Transféré | Non transféré |
|----------------------|-----------|---------------|
| Espaces végétalisés | | |
| Zones en enrobé | | |
| Espaces en stabilisé | | |

ARBRES :

- Transfert envisagé
- Transfert avec suppression
- Arbres non transférés

VOIRIE:

- Classé